

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune de BREMONTIER Merval : Commune de BREMONTIER
Merval (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760142600018

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION GOURNAY EN BRAY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	52
B4 - Etat des charges transférées	53
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	54
B6 - Prêts	55
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	57
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	61
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	62
B7.8 - Autres engagements donnés	63
B7.9 - Autres engagements reçus	64
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	76
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	77
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	78
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	79
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	80
D3 - Décisions en matière de taux	82
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	83
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	84
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	86
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	87
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	88

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	584

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) À ne pas confondre avec les dépenses réelles et les dépenses réelles affectées à la dette (voir Informations complémentaires dans la fiche de synthèse de la DGF de l'exercice N-1) établie sur la base des informations N-2 fournies par les services préfectoraux

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir de l'encours de la dette au 31 décembre N

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-938 du 20 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales primaires aux articles 159 FA et 159 G du code général des impôts

(4) Pour les ratios mentionnés, les données sont à titre indicatif

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	8

I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement »

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4)

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6)

(1) À compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
 (2) « sans » ou « sans »
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses inscrites de chaque section
 (4) À compléter par un seul des deux choix suivants : « les dépenses budgétaires et les dépenses affectées à la collectivité »
 - semi-budgétaires
 - budgétaires par destination (5) - (6)
 (5) Budget = (pré) + (a) + (cumulé) = Budget (pré) + BP + BS + DN
 (6) À compléter par un seul des deux choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	249 885,77	240 260,81	982 423,58	A1	578 798,45
Investissement	60 614,08	13 368,77	339 044,95	A2	291 799,64
Fonctionnement	189 271,69	232 891,87	243 378,63	A3	286 998,81

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	20 371,39	III + IV	11 727,06	B1	8 644,33
Investissement	I	20 371,39	III	11 727,06	B2	8 644,33
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	570 154,12
Investissement	A2 + B2	283 155,31
Fonctionnement	A3 + B3	286 998,81

(1) État A complété uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

(2) Solde de l'exercice = « dépenses » - recettes et « recettes » - dépenses

(3) Solde d'exécution de l'exercice reporté sur l'exercice N+1 du compte administratif (N-1). Indiquer le signe « + » dépenses + recettes et « - » recettes + dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur le signe budgétaire 012 du compte administratif (N-1). Indiquer le signe « + » dépenses et « - » recettes

(5) Indiquer le signe « + » dépenses + recouverts

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 20 371,39
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 371,39
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 11 727,06
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	11 727,06
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1088)	DEPENSES 133 794,65	RECETTES 80 070,20
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	230 675,45	11 727,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si soldo négatif) 0,00	(si soldo positif) 272 667,84
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	364 470,10	364 470,10
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 597 088,39	RECETTES 347 529,50
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 249 558,89
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	597 088,39	597 088,39
	TOTAL DU BUDGET (4)	961 558,49	961 558,49

(1) A ce titre uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non réglées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31-12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31-12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	30 733,39	20 371,39	22 390,61	22 390,61	42 762,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	124 600,00	0,00	0,00	124 600,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	35 829,87	85 704,06	44 898,69	44 898,69	130 602,75
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		66 563,26	230 675,45	67 289,30	67 289,30	297 964,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	2 231,00	2 231,00	2 231,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 174,90	0,00	64 274,35	64 274,35	64 274,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		64 174,90	0,00	66 505,35	66 505,35	66 505,35
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		130 738,16	230 675,45	133 794,65	133 794,65	364 470,10

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	130 738,16	230 675,45	133 794,65	133 794,65	364 470,10
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	364 470,10
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		22 776,55	11 727,06	26 161,86	26 161,86	37 888,92

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		41 152,70	41 152,70	41 152,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		12 760,64	12 760,64	12 760,64
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		53 913,34	53 913,34	53 913,34

TOTAL	22 776,55	11 727,06	80 075,20	80 075,20	91 802,26
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	272 667,84
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	364 470,10
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	53 913,34
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	275 039,82	0,00	277 584,63	277 584,63	277 584,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	110 000,00	0,00	152 750,00	152 750,00	152 750,00
014	Atténuations de produits	18 251,00	0,00	18 301,00	18 301,00	18 301,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	17 413,00	0,00	94 045,56	94 045,56	94 045,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		420 703,82	0,00	542 681,19	542 681,19	542 681,19
66	Charges financières	593,31	0,00	493,86	493,86	493,86
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		421 297,13	0,00	543 175,05	543 175,05	543 175,05

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		41 152,70	41 152,70	41 152,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		12 760,64	12 760,64	12 760,64
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		53 913,34	53 913,34	53 913,34

TOTAL	421 297,13	0,00	597 088,39	597 088,39	597 088,39
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	597 088,39
--	-------------------

(1) Voir état I-8 pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 770,00	0,00	9 165,00	9 165,00	9 165,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	155 200,00	0,00	157 930,00	157 930,00	157 930,00
74	Dotations et participations (3)	52 323,23	0,00	166 934,50	166 934,50	166 934,50
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 260,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
Total des recettes de gestion courante		225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	249 558,89
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	597 088,39
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	53 913,34	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	2 231,00	0,00	2 231,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 274,35	0,00	64 274,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	42 762,00	0,00	42 762,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	124 600,00	0,00	124 600,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	130 602,75	0,00	130 602,75
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		364 470,10	0,00	364 470,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	364 470,10
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	277 584,63		277 584,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	152 750,00		152 750,00
014	Atténuations de produits	18 301,00		18 301,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	94 045,56	0,00	94 045,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00		0,00
66	Charges financières	493,86	0,00	493,86
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	12 760,64	12 760,64
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		41 152,70	41 152,70
Dépenses de fonctionnement – Total		543 175,05	53 913,34	597 088,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	597 088,39
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 020,78	0,00	13 020,78
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	24 868,14	0,00	24 868,14
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		12 760,64	12 760,64
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		41 152,70	41 152,70
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		37 888,92	53 913,34	91 802,26

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	272 667,84
--	-------------------

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	364 470,10
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	900,00		900,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 165,00		9 165,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	157 930,00		157 930,00
74	Dotations et participations (8)	166 934,50		166 934,50
75	Autres produits de gestion courante (8)	12 600,00	0,00	12 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		347 529,50	0,00	347 529,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	249 558,89
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	597 088,39
--	-------------------

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	130 738,16	230 675,45	0,00	133 794,65	133 794,65	0,00	133 794,65	364 470,10	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 733,39	20 371,39	0,00	22 390,61	22 390,61	0,00	22 390,61	42 762,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	124 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00	
21 Immobilisations corporelles	35 829,87	85 704,06	0,00	44 898,69	44 898,69	0,00	44 898,69	130 602,75	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	66 563,26	230 675,45	0,00	67 289,30	67 289,30	0,00	67 289,30	297 964,75	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		2 231,00	2 231,00		2 231,00	2 231,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 174,90	0,00		64 274,35	64 274,35		64 274,35	64 274,35	
18 Cpte de liaison - affectation (BA, régime)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	64 174,90	0,00	0,00	66 505,35	66 505,35	0,00	66 505,35	66 505,35	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	130 738,16	230 675,45	0,00	133 794,65	133 794,65	0,00	133 794,65	364 470,10	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00	
Total des dépenses d'investissement cumulées								364 470,10	

(1) Voir état IB pour le contenu de budget précédent

(2) C'est-à-dire les AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption de budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles opérations, participations, mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

(1) Voir l'annexe A2 pour le détail des opérations d'entreprises

(2) Voir l'annexe B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(3) Cf. définition du Budget des opérations financières (BOF) n° 042

(4) Aucune prévision budgétaire n'est fournie à l'annexe 102 (cf. chapitre 024 - produit des concours d'immobilisations -)

(5) Cf. définition du Budget des opérations financières (BOF) n° 011

(6) Le solde de clôture reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée des titulaires. Inversement, les résultats de l'exercice précédent figurent sur le compte administratif en N reporté au chapitre des opérations financières

(7) Le chapitre 204 - Subventions d'équipement versées - est un chapitre globalisé regroupant les comptes 201 et 202

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

		RECETTES				
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		22 776,55	11 727,06	80 075,20	80 075,20	91 802,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 622,98	11 727,06	13 141,08	13 141,08	24 868,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
138	Autres subventions invest non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison affectation (8A,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	13 020,78
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		22 776,55	11 727,06	26 161,86	26 161,86	37 888,92
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		41 152,70	41 152,70	41 152,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		12 760,64	12 760,64	12 760,64
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		53 913,34	53 913,34	53 913,34
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						272 667,84
Affectation au compte 1068 (8)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						364 470,10

(1) Voir annexe 1-B pour le contenu du budget précédent

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - SP - 2023

12) 040 014 01 05 pour le détail des opérations pour compte de tiers

13) 01 de fonction du chapitre des opérations (01/01 - 01/04)

14) Les comptes 45 29 39 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 014 catégorisé à côté pour le régime de cotisations budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

15) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 - produit des concours d'embauchés -)

16) 01 de fonction du chapitre des opérations (01/01 - 01/04)

17) Le solde de résultats reporté sur le résultat initial de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée des associés (01/05) lorsque en cas de rupture des résultats de l'exercice précédent l'excès du compte administratif est le report d'excès des résultats

18) Le montant initial doit être conforme à la situation d'affaires au début de l'exercice. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote

19) Le chapitre 001 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 201 et 232

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	130 738,16	230 675,45	0,00	133 794,65	133 794,65	0,00	133 794,65	364 470,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 20.1)	30 733,39	20 371,39	0,00	22 390,61	22 390,61	0,00	42 762,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	29 929,39	19 969,39		22 390,61	22 390,61	0,00	42 360,00
2051	Concessions, droits similaires	804,00	402,00		0,00	0,00	0,00	402,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	124 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00
204182	Autres org pub - Bât et installations	0,00	124 600,00		0,00	0,00	0,00	124 600,00
21	Immobilisations corporelles	35 829,87	85 704,06	0,00	44 898,69	44 898,69	0,00	130 602,75
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		36 964,80	36 964,80	0,00	36 964,80
2135	Installations générales, agencements	35 829,87	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voie	0,00	0,00		1 420,00	1 420,00	0,00	1 420,00
21538	Autres réseaux	0,00	74 049,66		0,00	0,00	0,00	74 049,66
2156	Matériel et outillage incendie, déf civ	0,00	11 654,40		0,00	0,00	0,00	11 654,40
2158	Autres inst. matériel, outil techniques	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2191	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		6 013,89	6 013,89	0,00	6 013,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	66 563,26	230 675,45	0,00	67 289,30	67 289,30	0,00	67 289,30	297 964,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		2 231,00	2 231,00	0,00	2 231,00
1311	Subv. transf. Etat et établ nationaux	0,00	0,00		2 231,00	2 231,00	0,00	2 231,00

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	64 174,90	0,00		64 274,35	64 274,35		64 274,35	64 274,35
1641	Emprunts en euros	64 174,90	0,00		64 274,35	64 274,35		64 274,35	64 274,35
18	Cpte de liaison affectation (BA régle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		64 174,90	0,00	0,00	66 505,35	66 505,35	0,00	66 505,35	66 505,35
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		130 738,16	230 675,45	0,00	133 794,65	133 794,65	0,00	133 794,65	364 470,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état N-1 pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP retenues qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles propositions de dépenses ou de dépenses AP existantes.

(4) Voir état N-1 et l'annexe du budget de dépenses d'équipement.

(5) Il s'agit de la ligne pour le compte de tiers.

(6) Cf. définitions chapitre des opérations (04 01 - 04 02 - 04 03).

(7) Autres opérations budgétaires de 04 01 - 04 02 - 04 03 - 04 04 - 04 05 - 04 06 - 04 07 - 04 08 - 04 09 - 04 10 - 04 11 - 04 12 - 04 13 - 04 14 - 04 15 - 04 16 - 04 17 - 04 18 - 04 19 - 04 20 - 04 21 - 04 22 - 04 23 - 04 24 - 04 25 - 04 26 - 04 27 - 04 28 - 04 29 - 04 30 - 04 31 - 04 32 - 04 33 - 04 34 - 04 35 - 04 36 - 04 37 - 04 38 - 04 39 - 04 40 - 04 41 - 04 42 - 04 43 - 04 44 - 04 45 - 04 46 - 04 47 - 04 48 - 04 49 - 04 50 - 04 51 - 04 52 - 04 53 - 04 54 - 04 55 - 04 56 - 04 57 - 04 58 - 04 59 - 04 60 - 04 61 - 04 62 - 04 63 - 04 64 - 04 65 - 04 66 - 04 67 - 04 68 - 04 69 - 04 70 - 04 71 - 04 72 - 04 73 - 04 74 - 04 75 - 04 76 - 04 77 - 04 78 - 04 79 - 04 80 - 04 81 - 04 82 - 04 83 - 04 84 - 04 85 - 04 86 - 04 87 - 04 88 - 04 89 - 04 90 - 04 91 - 04 92 - 04 93 - 04 94 - 04 95 - 04 96 - 04 97 - 04 98 - 04 99 - 04 100.

(8) Cf. définitions chapitre des opérations (04 01 - 04 02 - 04 03).

(9) Le chapitre 201 - Subventions d'équipement versées - est un chapitre globale repris par les codes 201 et 231.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
TOTAL	22 776,55	11 727,00	80 075,20	80 075,20	91 802,26	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 622,98	11 727,00	13 141,08	24 868,14	
1311	Subv transf. Etat et établi nationaux	2 080,00	0,00	0,00	0,00	
1313	Subv transf. Départements	0,00	0,00	1 503,47	1 503,47	
1321	Subv non transf. Etat, établi nationaux	11 871,06	11 727,00	2 231,00	13 958,06	
1323	Subv non transf. Départements	5 671,92	0,00	0,00	0,00	
13461	Dot. equip. territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	9 406,61	9 406,61	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
201	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		19 622,98	11 727,00	13 141,08	24 868,14	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	
10222	FCTVA	3 153,57	0,00	8 020,78	8 020,78	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		3 153,57	0,00	13 020,78	13 020,78	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		22 776,55	11 727,00	26 161,86	37 888,92	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		41 152,70	41 152,70	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		12 760,64	12 760,64	
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		10 464,00	10 464,00	
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00		1 672,64	1 672,64	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		624,00	624,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00		53 913,34	53 913,34	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) N°1 et N°1 B pour le système du budget précédent.

Commune de BREMONTIER MERVIL - Principal - BP - 2023

23) Sans 166 et 16749

13) Exceptionnellement, les comptes 20, 201, 21, 22 et 23 sont en recettes nettes en cas de réserves en «liboultion de mandats d'attribution de mandats de paiement»

14) Voir Tableau IV-B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers

15) Cf. dépenses du chapitre des opérations d'ordre (BO 040) - BO 042

16) Les comptes 15, 20, 30, 39 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la codification a été pour le régime des prévisions budgétaires conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables

18) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 023) - produits des caisses d'épargne et de crédit

19) Cf. dépenses du chapitre des opérations d'ordre (BO 041) - BO 041

153) Le chapitre 201 - Subventions d'investissement - est un chapitre global regroupant les comptes 201 et 202

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	421 297,13	0,00	0,00	597 088,39	597 088,39	0,00	597 088,39	597 088,39
011	Charges à caractère général (3)	275 039,82	0,00	0,00	277 584,63	277 584,63	0,00	277 584,63	277 584,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	110 000,00	0,00		152 750,00	152 750,00		152 750,00	152 750,00
014	Atténuations de produits	18 251,00	0,00		18 301,00	18 301,00		18 301,00	18 301,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	17 413,00	0,00	0,00	94 045,56	94 045,56	0,00	94 045,56	94 045,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	420 703,82	0,00	0,00	542 681,19	542 681,19	0,00	542 681,19	542 681,19
66	Charges financières	593,31	0,00		493,86	493,86		493,86	493,86
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	593,31	0,00	0,00	493,86	493,86		493,86	493,86
	Total des dépenses réelles	421 297,13	0,00	0,00	543 175,05	543 175,05	0,00	543 175,05	543 175,05
023	Venant à la section d'investissement	0,00			41 152,70	41 152,70		41 152,70	41 152,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			12 760,64	12 760,64		12 760,64	12 760,64
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			53 913,34	53 913,34		53 913,34	53 913,34
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
								Total des dépenses de fonctionnement cumulées	597 088,39

(1) Voir état B pour le contenu du budget précédent.

(2) Les opérations AE nouvelles se font lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives aux nouveaux engagements (subventions non éligibles) les AE initiales et les AE nouvelles.

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

13) Plus dépenses engagées sur chapitres G16 et 017

14) Les comptes 68 peuvent être réaffectés au chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions budgétaires applicables
15) Fonction en cas de report des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si report autorisé des résultats

Commune de BREMONTIER MERVIL - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
013	Atténuations de charges (2)	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produit services, domaine, ventes diverses	8 770,00	0,00	9 165,00	9 165,00	9 165,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	155 200,00	0,00	157 930,00	157 930,00	157 930,00
74	Dotations et participations (2)	52 323,23	0,00	166 934,50	166 934,50	166 934,50
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 260,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
	Total des recettes de gestion des services	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	249 558,89
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	597 088,39
--	-------------------

(1) Voir état A-B pour le contenu du budget précédent

(2) Hors recettes anticipées aux chapitres 010 et 017

(3) Cf. la fiche sur le chapitre des opérations d'ordre (RF 042 - et 043)

(4) Les comptes (à l'exception de ceux dans le cadre du chapitre 74) sont à usage pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux annexes I à VI et VII (cf. chapitre 021 - produit des cessons d'immobilisations...)

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(7) Désigne en cas de restes des exercices précédents l'après vote du compte administratif ou l'après vote du budget des réels

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libelle	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	421 297,13	0,00	0,00	537 088,38	537 088,39	0,00	537 088,39	537 088,39
011	Charges à caractère général (4)	275 039,62	0,00	0,00	277 584,63	277 584,63	0,00	277 584,63	277 584,63
60611	Eau et assainissement	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60612	Energie - Electricité	12 000,00	0,00		25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
60621	Combustibles	2 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60624	Produits de traitement	300,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 400,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
60633	Fournitures de vélos	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
60636	Vêtements de travail	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disq., cass (biblio. Médiat.)	250,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
611	Contrats de prestations de services	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
613	Locations	0,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 300,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
615232	Entretien, réparations réseaux	200 568,34	0,00		166 405,46	166 405,46	0,00	166 405,46	166 405,46
61551	Entretien matériel roulant	1 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61556	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6161	Mutuelles	2 913,82	0,00		3 459,93	3 459,93	0,00	3 459,93	3 459,93
6168	Autres primes d'assurance	1 019,66	0,00		1 100,76	1 100,76	0,00	1 100,76	1 100,76
618	Divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations)	295,20	0,00		198,48	198,48	0,00	198,48	198,48
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 772,80	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6284	Redevances pour services rendus	1 400,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	110 000,00	0,00		152 750,00	152 750,00		152 750,00	152 750,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga)	0,00	0,00		1 350,00	1 350,00		1 350,00	1 350,00
6411	Personnel titulaire	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		40 400,00	40 400,00		40 400,00	40 400,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	18 251,00	0,00		18 301,00	18 301,00		18 301,00	18 301,00
7391111	Dégrèvements FFPND / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
739221	FNGIR	18 251,00	0,00		18 251,00	18 251,00		18 251,00	18 251,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	17 413,00	0,00	0,00	94 045,56	94 045,56	0,00	94 045,56	94 045,56
6518	Divers	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
65313	Conisations de retraite	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	202,00	0,00		20,24	20,24	0,00	20,24	20,24
6553	Service d'incendie	6 036,00	0,00		6 454,00	6 454,00	0,00	6 454,00	6 454,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		-10 860,08	-10 860,08	0,00	-10 860,08	-10 860,08
6558	Autres contributions obligatoires	75,00	0,00		75,00	75,00	0,00	75,00	75,00
657362	Subv fonct CCAS	7 500,00	0,00		8 031,24	8 031,24	0,00	8 031,24	8 031,24
65748	Subv fonct autres personnes droit privé	0,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
65810	Autres	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6588	Autres ch diverses de gestion courante	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		420 703,82	0,00	0,00	542 681,19	542 681,19	0,00	542 681,19	542 681,19
66	Charges financières	593,31	0,00		493,86	493,86		493,86	493,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	593,31	0,00		493,86	493,86		493,86	493,86
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		593,31	0,00	0,00	493,86	493,86		493,86	493,86
Total des dépenses réelles		421 297,13	0,00	0,00	543 175,05	543 175,05	0,00	543 175,05	543 175,05
023	Virement à la section d'investissement	0,00			41 152,70	41 152,70		41 152,70	41 152,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			12 760,64	12 760,64		12 760,64	12 760,64
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			12 760,64	12 760,64		12 760,64	12 760,64
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			53 913,34	53 913,34		53 913,34	53 913,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de compte.

(2) Voir état B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE inscrites qui sont votées lors de la séance plénière du budget. Cela concerne les AE relatives à des dépenses engagées pour lesquels les crédits des AE n'ont fait l'objet d'aucun vote d'AE en cours.

(4) Hors dépenses imprévues aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de fonctionnement sont celles des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes EB doivent figurer dans le détail du chapitre si la contribution a été pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

(7) Cf. répartition des chapitres des opérations d'ordre (OC 042 - RAR N-1 - RAR N-1 - RP 043).

(8) Ancien régime budgétaire des comptes aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 021 - produit des comptes d'annulations...).

(9) Chapitre de vote à restituer les opérations financées telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1. Le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libelle	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
013	Atténuations de charges (3)	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 770,00	0,00	9 165,00	9 165,00	9 165,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	120,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign.	7 950,00	0,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00
70878	Remb. frais par des tiers	700,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	15,00	15,00	15,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	155 200,00	0,00	157 930,00	157 930,00	157 930,00
73111	Impôts directs locaux	151 100,00	0,00	153 720,00	153 720,00	153 720,00
73112	Collation sur la VAE	4 100,00	0,00	4 210,00	4 210,00	4 210,00
74	Dotations et participations (3)	92 323,23	0,00	166 934,50	166 934,50	166 934,50
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	51 504,00	51 504,00	51 504,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	38 114,00	38 114,00	38 114,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	22 973,00	22 973,00	22 973,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	3 284,00	3 284,00	3 284,00
744	FCTVA	1 693,23	0,00	376,82	376,82	376,82
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	19 072,30	19 072,30	19 072,30
74832	Etat - Compensation CEF (CVAE et CFE)	42 700,00	0,00	1 391,00	1 391,00	1 391,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	0,00	0,00	4 795,00	4 795,00	4 795,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	4 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ péréquation de la TP	0,00	0,00	25 324,38	25 324,38	25 324,38
748388	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 260,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
752	Revenus des immeubles	6 700,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
7588	Autres produits divers gestion courante	1 560,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes de gestion des services	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	225 453,23	0,00	347 529,50	347 529,50	347 529,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état (4) pour le contenu du budget précédent.

(3) Plus les dépenses de primes aux chapitres 010 et 011.

(4) Cf. opérations du chapitre des opérations d'ordre (BOF 042 = DR 042/BOF 043) = OP 043.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 115 et 116 (cf. chapitre 024 - pertes des exercices d'inscriptions « I »).

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le 0814 (1) du plan de la commune, à la seule fin de regrouper les provisions budgétaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

(7) Ce compte est destiné à valider les opérations particulières liées aux opérations de RAR de biens à la vente d'un montant permanent positif.

(8) Devoir vérifier le prélevement de la part de la taxe départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

N°	Libellé (Pour chaque ligne, insérer le numéro de budget)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des frages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du frage	
5191	Avances du Trésor						
5192	Avances de trésorerie						
5193	Lignes de trésorerie						
51932	Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194	Dépôts de trésorerie						
5198	Autres crédits de trésorerie						
519	Credits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° 710R - 03/08/99 (M. C. du 22/02/1999)

(2) Lorsque la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie est la date de la décision de financement de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 1221-5 de l'CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					107 769,66									
1641 Emprunts en euros (Total)					137 169,66									
1641239/16-GD827231	PREFET AGRICOLE NORMANDIE-SEINE	07-03-2021		15-10-2022	166 711,08	F		0,300	0,399	EUR	A	P	N	A.1
1641339/16-GD029101	DIEPOT AGRICOLE NORMANDIE-SEINE	04-01-2021		15-10-2023	31 025,53	F		0,400	0,300	EUR	A	P	N	A.1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16431 Emprunts assortis d'une option de change au titre de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances contractées au Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1673 Dettes pour M.E.P. et P.P.P. (Total)					0,00									
1676 Dettes envers les établissements financiers (Total)					0,00									
1679 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

N°	Emprunts et dettes à l'échelle du compte														
	N°	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
									Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168	Emprunts et dettes assimilés														
(Total)						0,00									
1681	Autres emprunts assimilés														
						0,00									
1682	Bons à moyen terme négociables														
						0,00									
1687	Autres dettes totales														
						0,00									
Total général						197 769,86									

(1) Si un seul paiement, donner lieu à plusieurs émissions, indiquer la date de la première émission

(2) Réseaux : réseau emprunt, à l'échelle

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; G : contingent ; B : prime variable sur un taux variable qui n'est pas soumis à l'ajout de la prime additionnelle des taux sur le montant de référence et d'un margin emprunt en point de pourcentage

(4) Mentionner le ou les types d'index : Eur, pas, Francs

(5) Indiquer le niveau de taux à l'échelle du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; F : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer G pour amortissement constant ; D pour amortissement progressif ; F pour le fait ; X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'échelle : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 2008191627/C du 29 juin 2008) sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 15 de la loi n° 2000-915 du 30 juillet 2000 de finances rectificative pour 2000 portant attribution des avances remboursables sur les recettes budgétaires prévues aux articles 1591 A et 1591 du code général des impôts

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? ON (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture eventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/21	Duree residuelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/21			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00
16412 (1641) - ODR (001)	SI	0,00	A.1	133 501,69	4,78	F		0,000	33 248,77	162,78	0,00	0,00
16412 (1641) - ODR (010)	SI	0,00	A.1	31 025,58	4,78	F		0,000	11 025,58	50,08	0,00	0,00
16413 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16411 Emprunts assortis d'une clause de résiliation (taux de référence + 0,50)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avance consentie par le Fichier 100 (0)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour MEIP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1674 Dettes envers les collectivités (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1683 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		164 620,34					64 274,35	493,86	0,00	0,00

169 Si agencement des emprunts assortis d'une clause de résiliation, il faut faire apparaître le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au versement en dette.

Commune de BREMONTIER MERYAL - Principal - BP - 2023

(11) Si le montant est soumis à conversion, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de conversion ».

(12) Catégorie d'emprunt : Référence A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la Circulaire DDC(10)150170 du 25/01/2010) ou les probats francs et effets au rachat des emprunts.

(13) Type de titre : 0000 : autres opérations de conversion ; P : titre à valeur simple ; C : complexe (est à titre indicatif, car il n'est pas nécessairement défini comme la somme arithmétique des caractéristiques de référence et d'une durée espérée en points de rendement).

(14) Montants en euros au 31/12/N après opérations de conversion.

(15) Tous les établissements de conversion exceptionnels. Pour les emprunts à taux variable, indiquez également la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des opérations hors du périmètre de consolidation à l'annexe G4117 - 300000 (opérations à terme) ou - 300000 (autres titres et effets) ou autres hors du périmètre de consolidation à l'annexe G4117 - 300000 (autres titres et effets) ou autres hors du périmètre de consolidation à l'annexe G4117 - 300000 (autres titres et effets).

(17) Indiquer les intérêts et autres avantages au titre du contrat d'échange à l'annexe G4117 - 300000 (autres titres et effets).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le nombre de contrats (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/23 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes d'amortissements	Taux initial (5)	Taux maximal (6)	Coût de vente (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tonnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la durée de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à tenir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et autres opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté au total. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément, sur deux lignes, la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément, sur deux lignes, la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice ou les indices selon la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les critères financiers de 1 à 6 : 1 - indice zone euro - 2 - indices inflation française ou zone euro ou autre, autre les indices - 3 - Euro/indice autre euro - 4 - indices hors zone euro ou autre - 5 - autres indices hors zone euro - 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opérations de couverture : indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du capital de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opérations de couverture : indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du capital de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de vente : indiquer le montant de l'opération contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/23 ou le cas échéant, à la conclusion d'une opération de couverture, index ou formule.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le montant de l'opération de couverture éventuelle. Pour les contrats à taux variables, indiquer le montant du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complémentaires à l'opération de prêt et des intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complémentaires à l'opération de prêt.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complémentaires au 31/12.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française de zone euro en écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (taux unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	-0,00	
	Montant en euros	164 620 31	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	-0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaps)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/23 après opérations de conversion monétaires

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Reference de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/21	Date de fin du contrat	Organisme co-contractuel	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions directes	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la somme pondérée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer si l'instrument est une opération de swap, d'achat d'option ou de vente d'option.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle ; B : semestrielle ; C : trimestrielle ; F : mensuelle ; X : autre.

IV -- ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (1) Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Calendrier d'emprunt (3)	
		Taux payé		Taux reçu (2)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges (766)	Produits (768)		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(1) Indiquer l'index utilisé en la formule de taux

(2) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote de budget

(3) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(4) C.0090 - Exemple A.1.11 - La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire RCB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avance des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avance des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'institutions financières (ex : institutions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où un collecteur ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme, sans qu'il y ait pour autant transfert de propriété.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à l'impact de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complémentaires à l'article DRI 13 et des intérêts occasionnels dus au titre du contrat-échange et complémentaires à l'article 663.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	81.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an 5000,00 €		
	Catégories de biens amortis		
L	cpte 20	1	16/03/2012
L	cpte 20	5	16/03/2012

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

11.3 Provisions nouvelles ou abrogées et d'une provision déjà existante

12.3 A renvoyer selon que la commune a ou que le régime des provisions semi-budgétaires est différent aux établissements régularisés et régiméaires affectés

13. Provisions budgétaires de la provision de réserve - provisions pour risques au titre du budget - provisions pour distribution des subventions de l'équipement

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Les provisions sont présentées dans le tableau ci-dessous. Elles sont constituées conformément aux dispositions budgétaires et réglementaires applicables à la commune.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	84

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/8812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir : (I) - (II) + (III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/8862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir : (I) - (II) + (III)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- 11 Diverses valeurs par opérations pour compte de tiers
- 12 Ensemble des réalisations connues plus restes à réaliser
- 13 A déduire uniquement en cas de reprise des mandats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
- 14 Total = Restes à réaliser 11.1 + Nouveaux crédits votés
- 15 Réserve de chapitre et la nature des flux
- 16 Le chapitre 15 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes
- 17 Indiquer le chapitre

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annulé (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements et notes

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Rédevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état récapitulatif des autres engagements reçus

(2) A remplir depuis l'état récapitulatif des recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N. L'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde de l'exercice à employer au 01/01/N et les totaux à employer au N+2/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL					0,00	0,00											0,00	0,00

1) 1 pour annuité variable constante, 2 pour amortissement progressif, 3 pour linéaire, X pour autres la préciser
 2) Indiquer la fréquence des remboursements A : Annuel B : Bimestriel T : Trimestrielle X : autre
 3) Type de taux (3) : 1 : fixe, Y : variable simple, C : complexe, R : (référé 2005), ou un autre calculé qui n'est pas révisé (et/ou comme la formule indiquée dans l'annexe de référence) et/ou charge expresse en point de profit (en %)
 4) Indiquer le type d'index par EUR/USD, Euros, ...
 5) Taux actuariel (en % Taux constant)
 6) Taux hors opération de conversion. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau d'index de vote du budget
 7) Catégorie d'emprunt hors opérations de conversion. Exemple A : 1 ou la classification des emprunts suivant la typologie de la nomenclature OC 2010/10 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales
 8) 1 et 2 : les montants en euros du contrat initial et complétés à l'annexe B0111 - Indicateurs clés à renseigner - 19/06/2019 - 10 pages

IV -- ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	87,4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	64 788,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	64 788,21
Recettes réelles de fonctionnement	II	347 529,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	18,64

(1) Ratio défini aux articles L. 1231-1 (ex L. 1231-1) et L. 2262-1 du CGCT conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Frais opérationnels visés par l'article L. 1231-2 ou L. 3211-4 (ex L. 2252-2) du CGCT conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. 887 articles de l'article 9-1511-39 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature des biens ayant fait l'objet du contrat	Exerc. de l'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)
Credits-baïls mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-baïls immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1) + (N+2) + (N+3) + (N+4) + cumul restant

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	87.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL				0			0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant net à la créance après déduction des participations et autres cotisations patrones

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple : taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEUER, aides et taxes grevées d'une affectation spéciale, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilées ou recettes ventilées mais pour lesquelles la collectivité supporte un excédent de dépenses (en plus dans la présentation ci-dessus)

(2) Chaque tel libellé par recette grevée d'une affectation spéciale et représente le montant de la quote-part de la commune à la production de l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale

(3) Restes à employer au 31/12/N = restes à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	87.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annulé à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Loire (Article L 1611-3-2 de CGCT)

- La « Garantie bénéficiaire » de la garantie est l'organisme titulaire d'un « N° d'acte » émis par l'Agence France Loire.

- La « Période » Périodicité est le jour de la garantie au jour de péremption. La garantie est émise dans toute adéquation à la période qui précède.

- La colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible.

- La colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N.

- La colonne « Annulé à verser au cours de l'exercice » correspond au montant de la garantie qui n'est pas émise par l'Agence France Loire. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8020	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					14 408,24
6558	N°1 SUBVENTION 2023		FONDATION DU PATRIMOINE	Etat	75,00
657362	N°1 CONTRIBUTION 2023		DELEGATION REGIONALE HTE N		
65748	N°1 SUBVENTION 2023		CCAS DE BREMONTIER MERVAL	Etablissement de droit public	8 031,24
65748	N°1 SUBVENTION 2023		A3P2F	Association	250,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		ADMIR	Association	200,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		APEI DE GOURNAY EN BRAY IME	Association	250,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		ASSOCIATION DES ELEVES DU LEPA	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		CARMA	Association	500,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		CLUB DES AINES CHEZ M PERCHAUD	Association	700,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		COMITE DES FETES DE BREMONTIER MERVAL	Association	1 500,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		COOPERATIVE SCOLAIRE	Etablissement de droit public	1 000,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		Groupeement de Défense Sanitaire des Abeilles 76	Association	500,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		L'Eclair des Bruyères - APE	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		LA BRECHE	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		SECOURS CATHOLIQUE	Association	100,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	300,00
65748	N°1 SUBVENTION 2023		VIE ESPOIR	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Déterminer le numéro d'ordre de la subvention
(3) Objets pour lesquels est versée la subvention

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la nomenclature n° NOR : 20190509103C du 23 mars 1996. Les emplois fonctionnels sont également désignés dans leur lettre d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée locale (601/609). Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein sans déduction EPTP. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents imputés par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

EPTP = Effectifs éligibles * quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B+10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Mises de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité

(2) Indiquer la nature de l'engagement (délégation de service public, contrat de gestion de service)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, gestion d'équipement)

(4) Les délégués pour lesquels un engagement financier est constaté sont indiqués dans le tableau des autres engagements financiers

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes des 4 rivières			0,00
Autres organismes de regroupement			
CAUE			70,00
PETR - Service ADS			3 000,00
SDE76			0,00
SIAEPA du Bray Sud			0,00
SIEAE de l'Esle			0,00
SIVOS des Bruyères		CONTRIBUTION	43 000,00
SPA - Prestation fourrière			267,86

(1) Indiquer le financement en € par EPZ, SPA, TPV + Indiquer l'adhésion ou non à cette année

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11,2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exécution directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de reconnaître une régie, si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1112-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui par leur nature ou par la loi ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1112-2 du CGCT).

Les régies sont créées pursuant au 2104 de la collectivité elle-même.

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière;

- soit de la personnalité juridique.

Cependant, il convient de préciser que seuls les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont des entités établies distinctes et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Loisirs	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exceptions de catégories : Régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		64 274,35	64 274,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		64 274,35	64 274,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	64 274,35	64 274,35
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 274,35	230 675,45	0,00	294 949,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		66 934,12	III 66 934,12
Ressources propres externes de l'année (a)		13 020,78	13 020,78
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	8 020,78	8 020,78
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		53 913,34	53 913,34
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 464,00	10 464,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	1 672,64	1 672,64
28031		0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	624,00	624,00
28051		0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	41 152,70	41 152,70

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66 934,12	11 727,06	272 667,84	0,00	351 329,02

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	294 949,80
Ressources propres disponibles	IV	351 329,02
Solde	V = IV – II (8)	56 379,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

Commune de BREMONTIER Merval - Principal - BP - 2023

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrira uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation, ETC.		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	02.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courants :	
Produits de trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Traitements pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courants	0,00
Charges d'exploitation courantes :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Pegage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courantes	0,00
Facturations matières :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction traxes, cordons et logique	0,00
Echange de locomotives entre Activilés	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien et entretien des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activilés	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activilé Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations matières	0,00
Prestations de main d'œuvre Inter-domestiques :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00€
Dotations aux amortissements	0,00€
Rajout de subvention et écart de réévaluation	0,00€
Variation des provisions/transfert de charges	0,00€
Autres produits et charges de gestion courante	0,00€
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00€
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00€
Resultat financier	0,00€
RESULTAT COURANT (5)	0,00€
Resultat spécifique	0,00€
RESULTAT NET (6)	0,00€

(1) A compter par : approuvé / ou / non approuvé

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total dotations imputées + total facturations internes

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges

(4) Resultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux EGE - total dotations, reprises, transferts et autres

(5) Resultat courant = resultat d'exploitation + resultat financier

(6) Resultat net = resultat courant + resultat spécifique

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans le règlement SNEF. Elle est destinée à servir de base de justification à l'assemblée de la SNEF.

IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
TICPE (majoration définie à l'art 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remorques mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		273 500,00	10,24	48,23 %	0,00	131 909,00	10,24
TFPNB		95 100,00	6,97	33,03 %	0,00	31 412,00	6,97
CFE		12 200,00	9,91	25,66 %	0,00	3 131,00	9,91
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		78 011,00	0,00	17,17 %	0,00	13 394,00	0,00
TOTAL		458 811,00	31,80			179 846,00	18,42

(1) Taxes perçues par les collectivités à l'unité met

(2) Déduire les bases pour lesquelles la cotisation a un caractère de résiliation

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4,1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité en état de vigueur

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré au 31/12/2023 pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - BP - 2023

- 11) Dépenses et recettes directes et indirectes affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article 7313-1 du CGCT
- 12) Décaissements budgétaires par action conformément au plan de comptes approuvé par la collectivité ou l'établissement
- 13) Si la collectivité ou l'établissement agit en tant que prestataire
- 14) Montant des recettes de fonctionnement transférées au budget pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article 7313-1 du CGCT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par le Maire (1),

A Brémontier-Merval, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Brémontier-Merval, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. COSQUER Jean-Luc	
M. GUÉROULT Augustin	
M. HÉRAIL Jean-Noël	
M. POTIER Christopher donne pouvoir à M. HÉRAIL Jean-Noël	
Mme BAUDOIN Cécile	
Mme FRÉRET Nathalie	
Mme GROHENS Julie	
Mme RENSING Maryline	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 07/04/2023

A Brémontier-Merval, le 06/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.